

Le Courier du Loiret, 16 janvier 2014

Redécoupage cantonal

Marc Gaudet fait une proposition

Le Pithiverais semble unanimement contre le projet de redécoupage cantonal présenté par l'Etat. Marc Gaudet, conseiller général du canton de Pithiviers, propose une autre solution.

Les maires du canton de Pithiviers étaient invités par Marc Gaudet à Ascoux vendredi après-midi pour étudier une contre-proposition. A cette réunion assistaient également Monique Bévière, présidente du pays Beauce Gatinais en Pithiverais, Marianne Dubois, députée de la circonscription et un invité surprise, le sénateur Jean-Pierre Sueur que les élus locaux considèrent comme l'artisan du redécoupage des cantons du Loiret. C'est d'ailleurs ce premier point que ce dernier a contesté. « L'en-semble des parlementaires a été consulté par le préfet, c'est un découpage du ministère de l'intérieur, ce n'est pas le mien. D'autre part, il a été décidé par le conseil constitutionnel en 2010, quand Nicolas Sarkozy était au pouvoir ». Cette mise au point faite, es élus présents ont pu exprimer sur le projet actuel qui rappelle les-



Le sénateur Jean-Pierre Sueur, ici au centre, invité surprise de la réunion.

diviserait en deux blocs le Pithiverais avec un canton dépendant de Pithiviers à l'Ouest et un canton dépendant de Malesherbes à l'Est.

Réunir Pithiviers à Beauce et Malesherbes à Outarville et Puisieux

Invités à s'exprimer, les maires réunis ont regretté ce redécoupage qui vise à constituer des cantons égaux en terme de population ce qui conduit à de grandes disparités de taille et de nombre de communes. Au-delà de cet inconvénient, le redécoupage risque aussi de bouleverser les liens forts existant déjà entre les communes. Ont ainsi été cités les cas de Bondaroy et de Pithiviers ou Dardenville et Ascoux qui se trouveraient séparés.

Pour éviter ces inconvénients et recentrer les pôles de Pithiviers et de Malesherbes, Marc Gaudet a proposé de réunir les communautés de communes du Cœur du Pithiverais, de Beauce et du Gatinais et du Beunois en un canton et de constituer un autre canton avec les communautés de communes du Malesherbois, des Terres Puiséautines, du Plateau Beauceron et de la Plaine du Nord Loiret et la partie nord du canton de Neuville-aux-Bois.

« Si les autres communes concernées sont d'accord, je ne vois pas pourquoi le préfet s'y opposerait », a déclaré Jean-Pierre Sueur.

CHRISTIAN SIRET